Image not found or type unknown

Limite poursuite judiciaire abus sexuel

Par **Marionmn**, le **11/06/2011** à **18:51**

Bonjour,
J'ai été victime d'un abus sexuel il y a 20 alors que j'étais petite (probablement 6 ans), je ne commence que maintenant à m'en souvenir, ma mémoire avait complètement bloqué cet évènement. J'aurais aimé savoir quelle est la limite pour pouvoir poursuivre juridiquement la personne (adulte à cette époque) qui m'a fait ça. Il y aurait-il une exception parce que je ne m'en souviens que maintenant (et évidemment je ne le fais pas exprès !) ?
Merci
M.M.N

Copyright © 2024 Experatoo.com - Tous droits réservés